

# Hippocrate



## **Le plus grand médecin de l'Antiquité (île de Cos 460-Larissa, Thessalie, vers 377 avant J.-C.).**

Il fait figure de père de la médecine. Son nom recouvre en fait l'œuvre d'une école médicale qui, sous le double signe du rationalisme et de l'observation, établit une approche du corps humain affranchie de considérations religieuses ou magiques.

## **Une solide formation médicale**

La vie d'Hippocrate reste très mal connue. Issu du clan des Asclépiades, qui prétendaient descendre d'Asclépios, le dieu grec de la Médecine, et exerçaient héréditairement cette activité, il apprend d'abord de son père les données essentielles de la médecine sacerdotale, notamment les bases indispensables de l'anatomie. Il quitte ensuite son île natale pour suivre l'enseignement de médecins réputés. Ainsi doté d'un solide bagage, il acquiert une réputation grandissante d'habile praticien et devient médecin itinérant, soignant les patients de ville en ville tout en approfondissant ses connaissances en pathologie et en thérapeutique. Il visite ainsi la Thrace, la Thessalie et atteint la Macédoine, où il discerne chez le roi Perdicas II (mort vers 413 avant ), aïeul d'Alexandre, une névrose d'origine sentimentale, considérée jusque-là comme une « phtisie », c'est-à-dire à l'époque comme une lésion organique. Suivant la mer Noire, il gagne l'Asie Mineure et revient à Cos, où il fonde son école de médecine vers l'an 420 av. . Bien plus tard, sans que la date exacte nous soit connue, il quitte Cos, où son gendre poursuit son enseignement. Avec deux de ses fils, il revient en Thessalie, à Larissa, où il fonde une nouvelle école et où s'achève sa longue existence.

## L'initiateur de l'observation clinique

On doit avant tout à Hippocrate le principe de la recherche des causes des maladies, après l'établissement d'un diagnostic fondé sur un ensemble de signes cliniques. Fondamentalement rationnelle, sa démarche ne fait pas plus appel aux dieux, pour comprendre la cause d'une maladie, qu'à la magie pour la guérir. Le patient devient la préoccupation première du praticien, ce qu'exprime encore de nos jours le « serment d'Hippocrate » que prononcent, en France, les jeunes médecins à leur entrée dans la carrière.

Parmi la soixantaine d'ouvrages formant la *Collection hippocratique*, le partage est délicat entre les textes qui émanent certainement d'Hippocrate et ceux qu'ont rédigés ses élèves ou ses disciples. Délimitée notamment grâce aux travaux de Littré, qui en a donné une traduction (1839-1861), l'œuvre attribuée avec certitude à Hippocrate comprend : *Traité de l'ancienne médecine*, *Épidémies* (livres I et III), *Régime des maladies aiguës*, *Aphorismes* (livres I à VII), *Traité des airs, des eaux et des lieux*, *Traité des articulations*, *Traité des fractures*, *Traité des plaies de la tête*, *Traité des instruments de réduction*, *Traité du pronostic*, le *Serment* et la *Loi*. Sont probablement aussi de lui *la Nature de l'homme* et le *Régime des gens en santé*. D'autres ouvrages, sans être d'Hippocrate lui-même, ont vraisemblablement été rédigés sous son contrôle : il s'agit du *Traité des humeurs*, des autres livres des *Épidémies*, de *l'Officine du médecin* et de *l'Usage des liquides*.

Dans tous ces livres, l'esprit du texte a pour nous plus de valeur que les faits eux-mêmes. Ceux-ci, en effet, sont encore entachés de grossières erreurs, qui ne seront levées que beaucoup plus tard. Ainsi Hippocrate reconnaît-il dans l'organisme quatre liquides fondamentaux, appelés *humeurs* : le sang, le « phlegme », la bile jaune et la bile noire. Pour lui, la bonne santé résulte d'un heureux équilibre entre ces humeurs. La maladie apparaît quand un déséquilibre s'installe au profit de l'une d'elles et le médecin doit alors rétablir l'équilibre. De même, sa conception du système circulatoire est erronée, l'air étant, selon lui, l'élan vital nécessaire au mouvement du sang, auquel il vient se mêler. Mais on ne peut qu'admirer les réflexions que lui suggère une bonne observation d'influences diverses, telles que l'âge, les saisons et le climat. De ces hypothèses découlent des préceptes valables concernant l'hygiène de vie ou la diététique. Les connaissances anatomiques d'Hippocrate sont limitées, sauf en ostéologie, car la dissection humaine reste exceptionnelle de son temps. La chirurgie demeure ainsi un domaine à peu près inexploré à l'époque, à l'exception de quelques trépanations, pour lesquelles Hippocrate semble avoir conçu un appareil. Pour l'orthopédie, il imagina un banc de bois porteur de treuils destinés à permettre la traction et la réduction des luxations et des fractures.

## Le serment d'Hippocrate

« Je jure par Apollon médecin, par Esculape, par Hygie et Panacée, par tous les dieux et toutes les déesses, les prenant à témoin, que je remplirai, suivant mes forces et ma capacité, le serment et l'engagement suivants. » Ainsi débute le serment que prêteront de nos jours, en France, les médecins, à leur entrée dans l'Ordre. Intégré dans la *Collection hippocratique*, il était exigé des candidats admis dans l'école médicale de Cos à l'époque d'Hippocrate. On pense qu'il fut élaboré lorsque l'école s'ouvrit à des personnes étrangères au clan familial des Asclépiades.

Il invoque les dieux grecs de la médecine, dont Asclépios (Esculape), ce qui ne signifie pas pour autant qu'Hippocrate avait une conception « religieuse » de la médecine. Code d'éthique et de déontologie médicales, ce serment met en relief la nécessaire honnêteté du praticien, sa reconnaissance de l'enseignement reçu, son engagement à le transmettre aux générations nouvelles, sans omettre le principe du secret médical.